

Concept pédagogique des foyers scolaires



Table des matières

Avant-propos	3
Introduction.....	5
Indications de lecture.....	7
1. Informations sur l'organisme	8
2. Situation de départ et défis actuels	10
3. Image de l'enfant	11
4. Approche professionnelle.....	13
5. Groupes cibles	15
6. Objectifs des foyers scolaires	16
7. Offre	18
8. Méthodes de travail et activités méthodiques	20
9. Rôle de l'éducateur	23
10. Déroulement de la journée.....	26
11. Collaboration dans et avec les foyers scolaires	27
12. Collaboration avec les parents	29
13. Collaboration avec l'école	30
14. Collaboration avec des partenaires externes	31
15. Développement de la qualité et perspectives.....	32
Glossaire	35
Bibliographie.....	42
Annexe 1 : Profil de qualification pour éducateurs/trices axé sur les compétences..	44
Annexe 2 : Le système du buffet	48
Annexe 3 : Fiches de travail	55
Fiche de travail 1 : Chapitre 4 – Approche professionnelle	56
Fiche de travail 2 : Chapitre 6 – Objectifs des foyers scolaires	57
Fiche de travail 3 : Chapitre 8 – Méthodes de travail et activités méthodiques.....	58
Fiche de travail 4 : Chapitre 10 – Déroulement de la journée	59
Fiche de travail 5 : Chapitre 11 – Collaboration dans et avec les foyers scolaires.....	61
Fiche de travail 6 : Chapitre 12 – Collaboration avec les parents	63
Fiche de travail 7 : Chapitre 13 – Collaboration avec l'école	64
Fiche de travail 8 : Chapitre 14 – Collaboration avec des partenaires externes	65
Fiche de travail 9 : Chapitre 15 – Développement de la qualité et perspectives.....	66

Avant-propos

Une place pour la communauté, l'intégration et l'égalité des chances

En tant qu'échevine compétente pour tout ce qui touche aux enfants dans la capitale, je suis très enthousiaste à l'idée de l'élaboration d'un concept pédagogique dans le cadre de nos foyers scolaires.

La Ville de Luxembourg possède une certaine tradition et expérience dans le domaine des structures d'accueil pour les enfants. En effet, dans les années soixante-dix déjà, on a créé des classes d'éducation précoce dans la capitale et, à la fin des années quatre-vingt, dans certains quartiers de la Ville, on a essayé d'organiser de manière pragmatique et conviviale des déjeuners pour les enfants pour lesquels personne ne pouvait cuisiner à la maison.

La Ville de Luxembourg essaye donc depuis des décennies de trouver des réponses à toutes les questions en matière d'accueil des enfants et d'aider au mieux les familles à combiner travail et vie de famille.

Les évolutions sociales de ces dernières années ont montré qu'à l'heure actuelle, plus de la moitié des enfants scolarisés sont pris en charge dans nos foyers scolaires, que la proportion de parents travaillant tous les deux augmente dans les familles et que les communes souhaitent offrir un encadrement de haute qualité à tous les enfants qu'elles accueillent.

En tant que responsable politique d'une ville multiculturelle, il me tient à cœur de promouvoir la communication entre toutes les nationalités dans nos écoles et nos foyers scolaires. En ce sens, j'accorde une importance particulière à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise comme langue de communication courante pour tous.

Le respect envers tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale, de leur couleur de peau ou de leur croyance religieuse, le même accès pour tous les enfants aux activités sportives, culturelles et créatives, l'accompagnement aux devoirs, la chaleur humaine, la compréhension et le bien-être au sein d'un groupe ne sont que quelques-uns de nos principes pédagogiques que nous souhaitons mettre en œuvre dans notre concept. Ce dernier doit cependant être compris comme un concept dynamique nécessitant une adaptation constante aux besoins des enfants.

Les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg se considèrent comme des lieux où les enfants prennent plaisir à être ensemble et où ils pourront toujours compter sur la compréhension d'un personnel affectueux et qualifié et où ils trouveront une oreille attentive à leurs préoccupations. Nous tenons également à offrir aux enfants la possibilité de s'épanouir sur le plan personnel et créatif, favorisant ainsi aussi leurs performances scolaires.

Les foyers scolaires se voient comme des lieux propices à l'intégration et à la promotion de la justice sociale, des lieux de rencontre pour les enfants de mêmes quartiers.

Concept pédagogique des foyers scolaires

Des lieux où des amitiés se forment, où on se trouve des points communs, où les enfants grandissent ensemble et développent les solidarités dont ils auront besoin une fois adultes et dont ils devront également faire preuve dans le monde qui les attend.

Colette Mart

Introduction

En vertu de la législation sur les structures d'accueil à Luxembourg, à travers les foyers scolaires, la Ville de Luxembourg offre à ses résidents une structure d'accueil de haute qualité répondant au *principe de subsidiarité*.

Qu'est-ce que cela signifie pour les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg de disposer d'un concept pédagogique propre ?

Notre concept pédagogique est un document public qui détermine les grands principes de *l'éducation non formelle* dans les structures d'accueil périscolaires de la Ville de Luxembourg, ainsi que nos objectifs, nos attitudes fondamentales, les sujets importants et les méthodes de travail. Celui-ci doit servir de base de travail obligatoire à tous les employé(e)s des foyers scolaires, quelle que soit leur formation ou leur charge de travail.

En avril 2013, le Ministère de la Famille et de l'Intégration a publié les « Lignes directrices sur *l'éducation non formelle* des enfants et des jeunes »¹ sous forme de document de travail. Nous nous sommes largement inspirés de ce document lors de l'élaboration de notre concept. Nous avons délibérément choisi de ne pas privilégier un modèle pédagogique spécifique (comme Montessori, Reggio, etc.), car cela aurait été trop restrictif et l'ensemble du personnel aurait dû suivre une formation complète. Nous avons cependant repris la conception de l'individu inhérente aux dites approches. Nous partons du principe que chaque enfant est un individu unique et le constructeur de sa propre personnalité. Ce principe est d'ailleurs à l'origine de l'attitude professionnelle, décrite pour la première fois pour nous tous au travers de ce concept.

Afin de développer un concept de haute qualité, en 2015, la Ville de Luxembourg a introduit un projet encadré par une partenaire externe. Elle accompagne en effet le groupe de travail interne lors de chaque étape d'écriture du concept jusqu'à sa mise en œuvre. Le groupe de travail se compose du chef de service, de chargé(e)s de direction, d'éducateurs/trices et d'animateurs/trices comme suit :

Elena Herrera, chef de service

Paulo Paiva, éducateur

Simone Houwen, éducatrice

Tammy Schleich, éducatrice graduée

Jutta Kissel, animatrice

Nathalie Schmit, éducatrice graduée

Ronny Molitor, éducateur

Gitte Landgrebe, partenaire externe

A cet endroit je souhaite remercier chaleureusement tous les membres du groupe de travail pour leur engagement. En particulier je félicite Ronny Molitor pour ses contributions graphiques.

La création du concept nécessite un échange constant entre l'ensemble du personnel éducatif. L'ensemble du personnel a reçu les ébauches des différents chapitres. Ainsi,

¹ Ministère de la Famille et de l'Intégration : Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013.

nous leur avons donné la possibilité de faire part de leurs ajouts et suggestions au groupe de travail, assurant ainsi la participation de l'ensemble du personnel à l'élaboration du concept comme prévu initialement.

Dans le cadre de *l'éducation non formelle*, l'orientation de l'enfant vers une société démocratique est notre objectif principal.

Les droits des enfants, l'égalité, la *participation* et la démocratie constituent des principes de base que nous voulons transmettre. Les besoins et les souhaits des enfants sont au premier plan et constituent la base de notre travail, dans lequel chaque enfant est considéré comme un individu compétent. Ainsi, on favorise l'autonomie, la confiance en soi, le dialogue, la recherche commune de solutions et la coopération entre les enfants.

Nos objectifs visent à promouvoir la communication, les compétences sociales et émotionnelles, ainsi que la créativité et la santé, la découverte des sciences naturelles et techniques. Tous les foyers scolaires ont pour tâche la mise en œuvre de ces objectifs en étroite collaboration avec les enfants. Notre concept fait l'objet d'une évolution constante et de révisions régulières. Il est dynamique et il reflète et s'adapte aux changements du service des Foyers Scolaires.

Je vous souhaite à tous une agréable lecture et des débats animés.

Elena Herrera

Chef de service

Indications de lecture

Tous les termes en *italique* sont définis dans le glossaire en fin du présent document. Ceci permet d'assurer une même compréhension de ces termes techniques pour tout le monde.

Nous nous sommes mis d'accord sur le terme de « personnel éducatif » pour qualifier toutes les personnes qui travaillent avec les enfants dans nos foyers scolaires.

Afin de simplifier les mises à jour ultérieures du concept, chaque chapitre débute sur une nouvelle page.

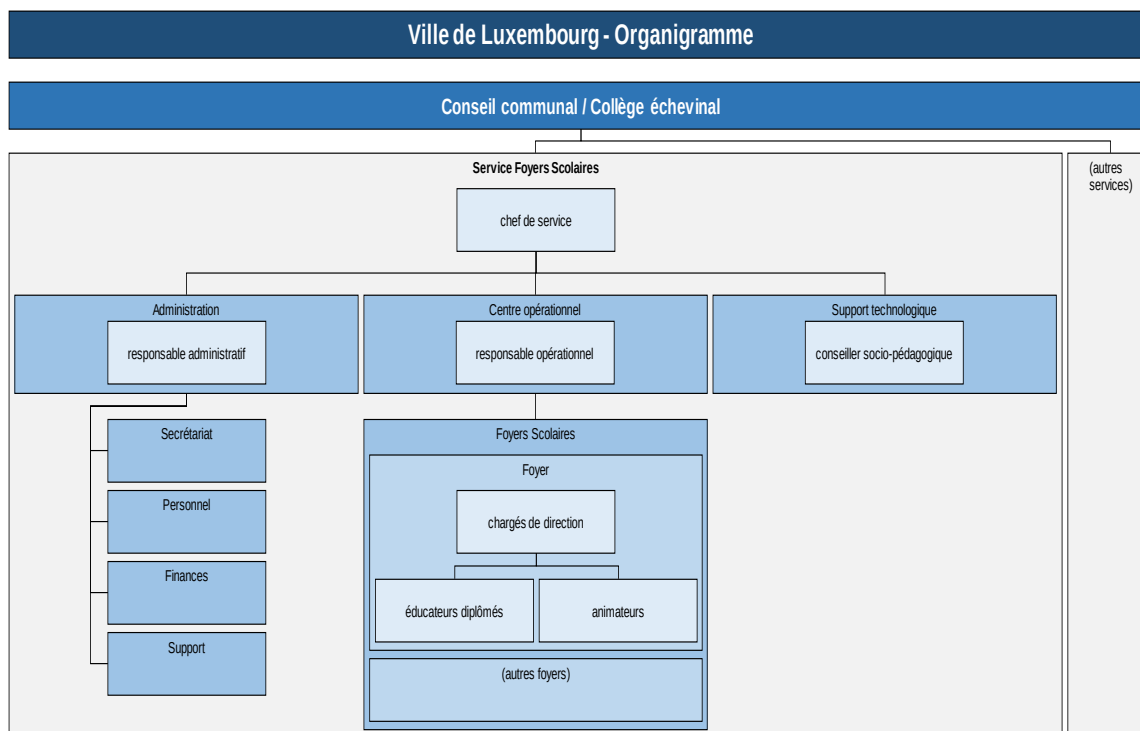
En annexe, vous trouverez les fiches de travail associées aux chapitres suivants :

- Approche professionnelle
- Objectifs des foyers scolaires
- Méthodes de travail et activités méthodiques
- Déroulement de la journée
- Collaboration dans et avec les foyers scolaires
- Collaboration avec les parents
- Collaboration avec l'école
- Collaboration avec des partenaires externes
- Perspectives



1. Informations sur l'organisme

En 1973, on a fondé le Service Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs (CAPEL) qui gérait notamment les foyers scolaires. Depuis 2009, les foyers scolaires constituent un service indépendant structuré comme suit :



Les premiers foyers scolaires étaient ouverts pendant l'heure de midi et ils n'existaient que dans certains quartiers de la Ville de Luxembourg. En vue de la demande croissante, le nombre de foyers scolaires a augmenté et les heures d'ouverture ont été prolongées.

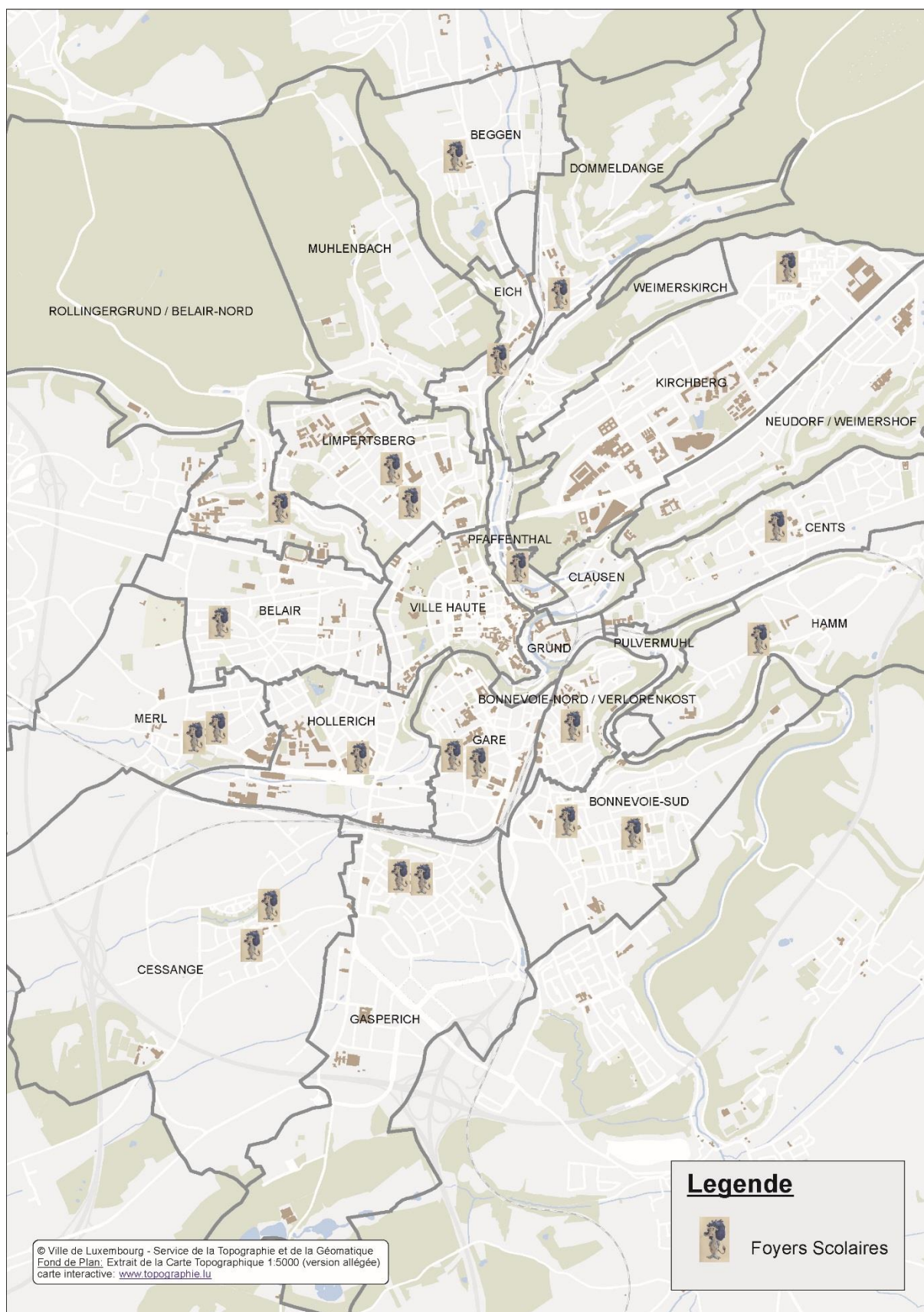
La commune de la Ville de Luxembourg compte actuellement 21 foyers scolaires. Ceux-ci occupent environ 400 employé(e)s qui encadrent près de 3.000 enfants.

En tant qu'employé(e)s communaux(ales), tous les employé(e)s des foyers scolaires sont soumis à la « Charte interne »².

Les foyers scolaires sont répartis dans la commune de la Ville de Luxembourg de manière suivante :

² cf. Toolbox.

Concept pédagogique des foyers scolaires



2. Situation de départ et défis actuels

En 2015, la Ville comptait 107.340 habitants, dont 31% de nationalité luxembourgeoise et 69% de nationalités différentes. Voici d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Ville se présente avec le terme « Multiplicity ».

Avec 21 foyers scolaires, la Ville offre aujourd'hui une structure d'accueil périscolaire dans presque tous les quartiers de la capitale. Les différents quartiers se différencient cependant de manière significative sur les plans suivants :

- le plan interculturel
- le plan social
- le plan économique
- le plan pédagogique
- et en matière de composition de la population.



Par conséquent, le défi du service des Foyers Scolaires est de répondre aux besoins spécifiques des habitants dans tous les quartiers de la Ville. Étant donné la diversité des quartiers, des langues et des cultures, ainsi que des citoyens issus de l'immigration, le personnel doit impérativement présenter une certaine *compétence interculturelle*.

En outre, en 2012, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a publié le « *plan d'encadrement périscolaire (PEP)* » qui prévoit une coopération avec l'école.

De plus, les accords de coalition de la Ville de Luxembourg ont également un impact sur notre travail dans les foyers scolaires. L'admission d'enfants ayant des besoins spéciaux dans les écoles et les foyers scolaires constitue par exemple un défi supplémentaire pour nous. Ainsi, il est nécessaire de développer des solutions personnalisées en tenant compte des exigences nécessaires.

La définition du terme d'éducation et la description de l'importance de *l'éducation non formelle* contenues dans le document de travail sur *l'éducation non formelle* des enfants et des jeunes publié par le Ministère de la Famille et de l'Intégration constituent également un aspect important.

Le présent concept nous a permis de créer un cadre reprenant tous ces aspects. Dans ce cadre, chaque établissement du service des Foyers Scolaires est prié d'adapter ce concept aux conditions et aux exigences spécifiques de chaque quartier et le mettre en œuvre.

3. Image de l'enfant

Nous considérons qu'il est important que le personnel éducatif de tous les foyers scolaires ait une image unitaire de l'enfant, car cela caractérise notre attitude et nos comportements envers les enfants.



Chaque enfant est unique pour nous et a sa propre histoire, ses propres expériences et ses points de vue. Il est le constructeur de sa propre personnalité. Il a un besoin accru d'échange, d'appartenance et d'*autonomie*. Il enrichit la dynamique de groupe grâce à sa propre culture, sa langue et sa tradition.

Au sein de nos établissements, les enfants sont reconnus comme des citoyens et citoyennes égaux de la société. Nous soutenons leurs efforts en vue de contribuer à la concrétisation des événements en tant que co-constructeurs.³

³ cf. Ministère de la Famille et de l'Intégration: Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants

Nous enseignons leurs droits⁴ aux enfants et en faisons quotidiennement l'expérience avec eux.

Nous leur expliquons aussi leurs obligations, telles que le respect et l'attention envers les autres et envers leur environnement, et attendons une participation active aux processus relevant de la dynamique de groupe de leur part.

Nous répondons au besoin qu'ont les enfants d'établir une relation avec des personnes de confiance et respectons leur libre arbitre, mais ce, toujours dans le cadre de leurs droits et obligations.

Nous encourageons leur besoin inné de jouer et leur fournissons l'espace nécessaire. Ainsi, chaque enfant peut développer son comportement social, traiter des sujets intimes, éprouver de la joie et découvrir son esprit créatif.

Comme toute personne, un enfant a besoin d'un cadre qui lui permet de s'orienter et lui procure un sentiment de sécurité. Par conséquent, nous élaborons des règles et *des rituels* avec eux, dont nous faisons l'expérience ensemble.

Nous voyons l'enfant comme un individu à la découverte de ses cinq sens et soutenons ce processus par le jeu.

Notre image de l'enfant, les lignes directrices sur *l'éducation non formelle*⁵ publiées par le Ministère de la Famille et de l'Intégration, ainsi que nos observations supplémentaires s'y rapportant servent de base à notre approche professionnelle décrite ci-dessous.

et des jeunes, avril 2013.

⁴ Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 1989.

⁵ Ministère de la Famille et de l'Intégration: Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013.

4. Approche professionnelle⁶

Afin de nous baser sur une définition uniforme des compétences requises du personnel éducatif, nous avons intégré le modèle « profil de qualification axée sur les compétences » à l'annexe. Ce profil de qualification constitue la base de notre approche professionnelle et peut servir d'orientation, d'*autoévaluation* et d'autoréflexion à chaque employé.

Nous souhaitons mettre en évidence les notions suivantes :

Ouverture d'esprit

Nous faisons preuve d'ouverture d'esprit par rapport aux enfants et à leurs besoins. De plus, nous sommes ouverts aux suggestions et aux échanges avec d'autres institutions. Nous nous efforçons de nous emparer des sujets de préoccupation actuels des enfants (par exemple, la question des réfugiés, *les événements critiques de la vie...*).

Estime

Nous respectons et acceptons la singularité propre à chaque enfant. Nous considérons les parents comme des experts de leurs enfants et discutons régulièrement avec eux. Nous tenons alors évidemment compte de différents points de vue qui font également l'objet de discussions.

Création de réseau

Il nous tient à cœur d'établir un réseau sûr et fiable avec tous les partenaires d'éducation pertinents de manière à bien y intégrer les enfants.⁷

Approche centrée sur l'enfant et la participation

Notre travail est axé sur l'enfant, c.-à-d. que l'enfant est au centre de tous nos projets et activités.

La *participation* des enfants lors d'échanges d'idées et de l'élaboration d'activités et de *projets* est assurée grâce à leur participation active et décisionnelle en tant que co-constructeurs. De cette manière, ils apprennent à se confronter à eux-mêmes, à leurs intérêts, leurs souhaits et leur environnement et contribuent ainsi à façonner leur processus éducatif.

Exploration et apprentissage en partenariat

L'exploration et *l'apprentissage en partenariat* sont au premier plan. En ce sens, nous utilisons une certaine *diversité méthodologique*, qui permet aux enfants de s'épanouir à l'aide de tous leurs sens de manière ludique.

Le travail en groupe permet à la fois aux enfants et au personnel d'apprendre les uns des autres et avec les autres. L'échange mutuel permet de renforcer les *compétences*

⁶ voir fiche de travail en annexe

⁷ voir chapitre 14 « Collaboration avec des partenaires externes »

sociales. Leur groupe de référence leur fournit des repères et les guide dans leurs questionnements et leurs processus de développement.

Les enfants peuvent participer aux activités quotidiennes et également accomplir des tâches de manière autonome et prendre des responsabilités. Nous les encourageons à développer des idées et à les défendre devant le groupe.

Orientation vers le processus

Nous prenons régulièrement en compte le point de vue des enfants afin d'apprendre à mieux les comprendre. Nous nous considérons nous-mêmes comme des apprenants et nous savons que le travail avec les enfants requiert un processus en constante évolution. Nous utilisons la diversité dans nos foyers scolaires et quartiers comme une opportunité de traiter des expériences d'apprentissage communes.

Approche axée sur les solutions

En cas de conflits ou de problèmes, nous adoptons une attitude axée sur les solutions. Nous aidons les enfants à trouver des solutions créatives individuelles susceptibles de convenir à tout le monde.

Relation et dialogue

Les dialogues constituent la base du développement de relations. Par conséquent, l'écoute active joue pour nous un rôle majeur. Nous faisons continuellement preuve *d'empathie* pour mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs parents et servir d'exemple. Nous offrons aux enfants l'espace et le temps nécessaire à l'expression de leurs sentiments.

Autonomie et efficacité personnelle

Nous favorisons l'indépendance et l'autonomie des enfants. Nous les encourageons à faire leurs propres expériences et à s'exercer aux tâches quotidiennes (*empowerment* ou capacitation).

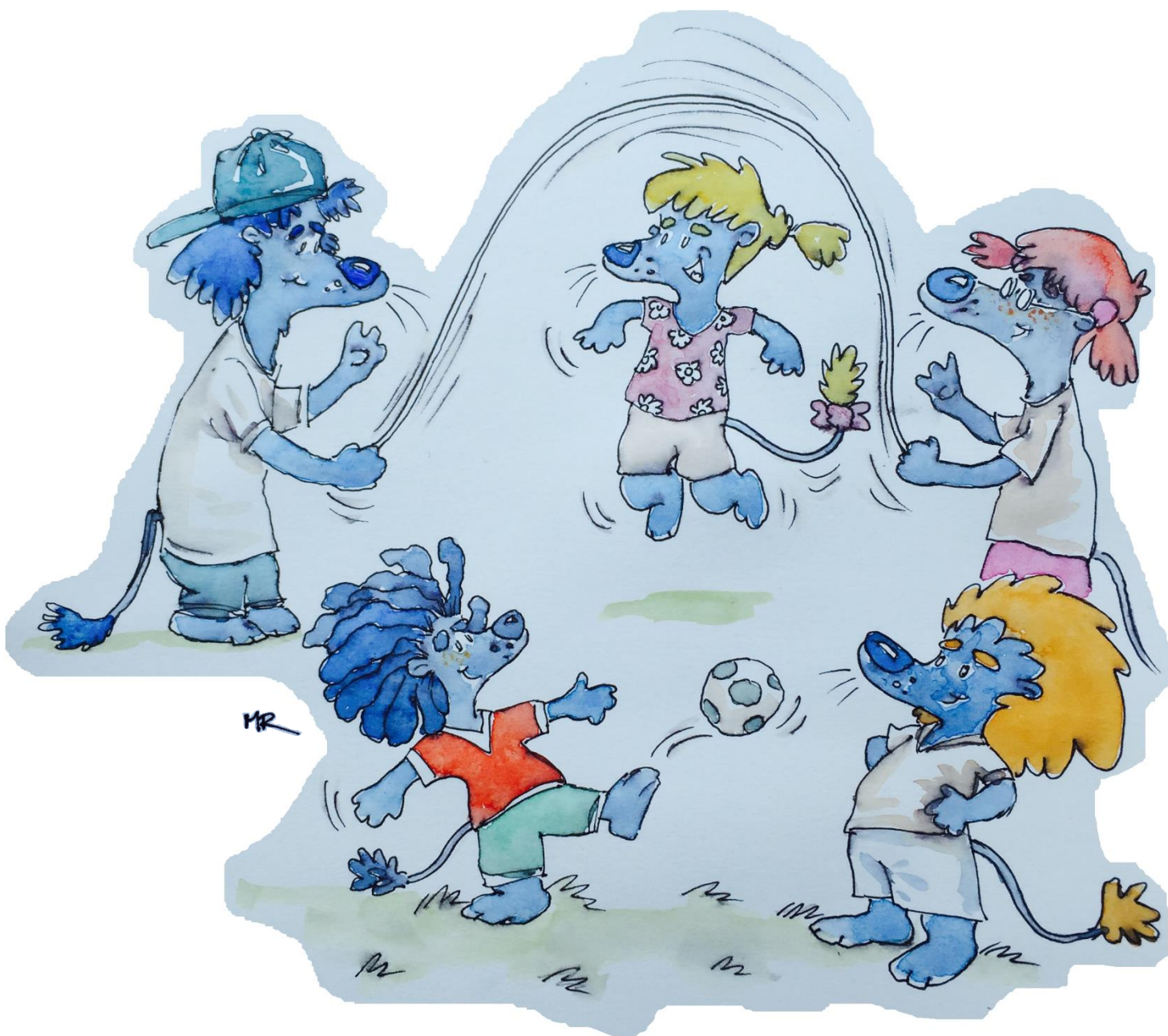
Nous leur montrons l'exemple d'un mode de vie sain. Grâce à des propositions et activités ciblées, nous renforçons leurs capacités physiques et mentales. Afin de renforcer leur résistance psychique (*résilience*), nous abordons chacune de leur question, les rendons attentifs à leurs modèles de comportement et de pensée et utilisons ceux-ci pour un développement plus poussé.



5. Groupes cibles

Nos foyers scolaires sont adaptés à tous les enfants scolarisés dans la commune de la Ville de Luxembourg.

Les enfants inscrits en précoce sont également admis.⁸



⁸ Service des Foyers Scolaires: Consignes portant sur le fonctionnement des foyers scolaires. 01.02.2016, p. 8.

6. Objectifs des foyers scolaires⁹

Nous nous considérons comme une structure éducative à part entière, qui favorise l'apprentissage *non formel* et *informel* des enfants. Nos objectifs se basent sur les champs d'action du document de travail sur *l'éducation non formelle* des enfants et des jeunes¹⁰ publié par le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Valeurs, participation et démocratie

Nous expliquons et illustrons aux enfants leurs droits fondamentaux¹¹ et les encourageons à défendre ces droits pour eux-mêmes et pour les autres.

Des valeurs telles que la tolérance, le respect, la solidarité, l'égalité, la sécurité, la participation, etc. constituent une base importante pour une vie en communauté positive et une cohésion de groupe.

À l'avenir, l'école et les foyers devront absolument développer leurs valeurs ensemble et faire preuve de transparence afin de pouvoir en dégager des règles et des obligations.

Les enfants apprennent que, grâce à leur participation, ils contribuent à la création de leur propre monde, leur permettant ainsi de revêtir progressivement leur rôle de citoyens et citoyennes avertis de la société. Ceci permet de leur inculquer la notion de démocratie.

Langue, communication et médias

Nous encourageons les enfants à manifester de la joie et à s'exprimer d'une multitude de façons. En plus de la préservation et de la promotion de la langue luxembourgeoise, nous leur permettons de s'exprimer dans leur propre langue, afin d'éveiller un intérêt pour les mots et d'améliorer ainsi leurs *compétences linguistiques*. Ainsi, chaque enfant fait l'expérience de la notion d'*estime* dans sa langue et son mode d'expression.

Notre langue commune et fédératrice est le luxembourgeois.

Les enfants se familiarisent avec les différentes possibilités d'utilisation des médias (par exemple, les journaux, la publicité, le téléphone portable, les médias sociaux, etc.) et apprennent à s'en servir de manière raisonnable. Dans ce sens, nous pouvons notamment compter sur notre partenaire de réseau « Technolink ».

Relations émotionnelles et sociales

Les enfants ont la possibilité de développer leurs *compétences* sociales, afin d'apprendre à bien gérer leurs propres émotions et de respecter les émotions des autres. Les *compétences* sociales constituent une condition préalable importante pour pouvoir mettre des mots sur les émotions et, donc, résoudre les *conflits* ensemble de

⁹ voir fiche de travail en annexe

¹⁰ Ministère de la Famille et de l'Intégration: Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013.

¹¹ cf. Toolbox.

manière constructive.

Nous aidons les enfants à acquérir une perception positive de leur propre corps, renforçant ainsi leur estime de soi et l'identification avec le rôle de leur sexe (*gender*).

Dans leurs relations avec leurs pairs, nous aidons les enfants à identifier et à résoudre leurs conflits. Nous leur offrons des espaces libres, des idées et des interactions dans des *groupes de pairs*, car le tissage de liens amicaux est primordial à l'acquisition et au renforcement de compétences sociales.¹²

Créativité, art et esthétique

Nous encourageons les enfants à s'exprimer de manière créative dans différents domaines et à essayer de nouvelles choses et à faire des expériences. Ceci peut se produire à travers l'art plastique, la musique ou l'art de la scène.

Mouvement, conscience corporelle et santé

Grâce à des programmes d'exercices différents, nous permettons aux enfants de prendre conscience de leur corps et de trouver un juste équilibre entre la tension et la détente, entre l'activité et le repos. Ainsi, les enfants apprennent à assumer la responsabilité de leur propre bien-être et l'influence qu'ils ont sur leur corps. Par conséquent, nous leur proposons des jeux qui favorisent la coordination, l'endurance, la conscience corporelle et la force.

Repas et habitudes alimentaires

Nous offrons aux enfants la possibilité de manger sainement et nous efforçons de leur donner l'envie d'essayer de nouvelles saveurs en leur proposant des produits alimentaires variés. En effet, la diététicienne des foyers scolaires veille à une alimentation équilibrée et adaptée aux enfants.

Sciences et technique

Nous accompagnons les enfants dans leur curiosité naturelle et leur permettons de se confronter à des phénomènes naturels et techniques de manière ludique, nous encourageons les expériences, la recherche et l'exploration.

Ainsi, chaque enfant fait l'expérience de la notion d'*estime* dans sa langue et son mode d'expression.

Ces objectifs généraux forment le cadre de notre activité pédagogique. La planification et la préparation des activités et des projets requièrent cependant une concrétisation de ces objectifs à travers des objectifs plus précis. Chaque foyer scolaire est libre de fixer ses propres priorités.

¹² Ministère de la Famille et de l'Intégration: Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013, p. 50.



7. Offre

À l'aide de différents moyens, nous essayons d'atteindre les objectifs et de respecter les champs d'action que nous avons établis ensemble avec les enfants, afin de tenir compte de leurs différents besoins et de promouvoir leurs points forts :

Activités individuelles

Nous offrons ponctuellement une activité (sport, bricolage, musique, jeux, excursions, visites, etc.) ciblée en rapport avec les différents intérêts des enfants ou des occasions spécifiques pour des petits groupes ou des groupes plus grands.

Ateliers

Les activités peuvent avoir lieu sous forme d'ateliers. Nous permettons ainsi aux enfants de choisir un atelier en fonction de leurs besoins.

Temps libre

Pendant la journée, nous donnons du temps libre aux enfants pendant lequel ils peuvent s'adonner aux occupations de leur choix. Ils ont alors la possibilité de s'isoler, d'être créatifs, de décider eux-mêmes avec qui et avec quel matériel ils veulent occuper leur temps.

Projets

Les projets s'étendent sur une période plus longue et suivent un objectif clair et documenté, voté au sein du foyer (p. ex. des sujets tels que le *genre*, le recyclage, la santé, la sécurité routière, l'astronomie, etc.).

Activités en plein air

Des activités en dehors du foyer sont organisées régulièrement. Nous tenons à ce que les enfants acquièrent une certaine expérience de leur environnement.

Pause de midi

Nous offrons aux enfants la possibilité de prendre un repas varié et de passer la pause de midi ensemble.

Devoirs à domicile

Nous offrons aux enfants un espace dédié aux devoirs dans le foyer scolaire.

Ceci a lieu dans un processus d'échange avec l'école. Les enfants peuvent faire leurs devoirs seuls ou former des *groupes de travail*.

Activités de vacances

Pendant les vacances, nous proposons un programme spécial aux enfants, élaboré individuellement par chaque foyer scolaire.

Concrètement, il s'agit d'aménager des espaces fonctionnels où ces offres peuvent

avoir lieu.¹³



¹³ voir chapitre 15 « Développement de la qualité et perspectives ».

8. Méthodes de travail et activités méthodiques¹⁴

Notre travail quotidien avec les enfants ne se base pas seulement sur une méthodologie spécifique ou une approche pédagogique. Il doit toujours être en phase avec notre image de l'enfant et notre attitude professionnelle.



D'après Michael Galuske¹⁵, les aspects suivants se rattachent à la méthodologie :

- se base sur des expériences solides,
- se réfère à des valeurs,
- cible des actions planifiées,
- est orientée vers l'objectif,
- doit être ouverte aux corrections,
- doit être adaptée au groupe cible (en l'occurrence, aux enfants),
- doit être adaptée aux champs d'action,
- doit comprendre des méthodes de travail, des processus et des techniques.

Cette définition constitue le fondement de la méthodologie suivante.

¹⁴ voir fiche de travail en annexe

¹⁵ Lüdeke, Mareike : Beobachtung und Dokumentation in Kindertageseinrichtungen. Dissertation à l'Université de Cologne. Sciences de l'éducation. Cologne, 2009.

L'observation est en effet un élément important de notre travail, car elle constitue une méthode clé pour reconnaître et évaluer le développement des enfants. Les méthodes suivantes sont basées sur des expériences de la vie quotidienne et résultent de l'échange avec les enfants et l'interaction participative.

Méthodes concernant les formes organisationnelles :

- espaces éducatifs en dehors de l'établissement,
- différenciation externe (groupe homogène sur une période plus longue) et interne (stimulation individuelle dans le groupe, usage productif du caractère hétérogène du groupe)¹⁶,
- Intégration / inclusion,
- etc.

Méthodes concernant les formes sociales :

- projets,
- table ronde,
- parlement des enfants,
- forum de discussion,
- travail silencieux libre,
- libre jeu,
- conception individuelle du contenu par les destinataires,
- travaux libres, etc.

Méthodes concernant les formes de travail :

- travail individuel,
- travail de groupe (petit et/ou grand groupe),
- travail en partenariat,
- jeux de rôle,
- compétitions/concours,
- ateliers, etc.

Le matériel pédagogique fait référence au matériel utilisé délibérément en vue de la stimulation et de la conception de processus d'apprentissage. Processus tenant compte des connaissances préalables, des besoins et des souhaits des enfants.

Le matériel pédagogique est destiné aux champs d'action ou découle de l'objectif et de la méthode choisie et peut être largement utilisé dans les différents champs

¹⁶ Hinz, Andreas: Integration und Heterogenität. 1995.

d'action. Voici quelques exemples :

- matériel de bricolage (papier, carton, colle, feutres, fil, ficelle, laine, etc.),
- médias,
- accessoires pour la motricité,
- outils classiques,
- jeux (par exemple, des jeux de société, jeux de cartes, etc.).

Il s'agit ici d'une liste non exhaustive pouvant être étoffée davantage. Le matériel pédagogique doit être disponible pour les filles et les garçons de toutes les catégories d'âge. Il doit d'ailleurs être utilisé selon le principe « réduire, recycler et réutiliser ».

Nous avons également la possibilité d'emprunter du matériel auprès du CAPEL, de Technolink ou en interne auprès d'autres foyers, du planning familial, etc.

9. Rôle de l'éducateur

Le Foyer Scolaire Kiem a illustré le rôle et les responsabilités du personnel éducatif de manière complète et figurative.

Modèle

Nous donnons l'exemple pour tout ce que nous attendons des enfants et de leurs parents.¹⁷

Accompagnateur/trice et animateur/trice

Nous sommes invités à « participer activement à différentes activités, à prendre régulièrement position par rapport à des déclarations, des jugements et des actions et à faire preuve d'un engagement actif »¹⁸. En collaboration avec les parents et les enseignants, nous accompagnons les enfants dans leur processus de développement.

Être à l'écoute

À travers « un dialogue continu et une écoute active »¹⁹, nous transmettons des *valeurs* aux enfants et à leurs parents et faisons écho à leurs préoccupations.

Formateur/trice

Les éducateurs/trices sont également les formateurs des stagiaires, des auxiliaires de vie et des élèves issus de l'école de la deuxième chance et aident les nouveaux employés à trouver leurs marques.

Lecteur/trice ou narrateur/trice

Le/la lecteur/trice ou narrateur/trice présente l'histoire de manière inventive avec beaucoup d'expressions et de gestes, favorisant ainsi l'imagination des enfants.

Médiateur/trice

Dans les foyers scolaires, toute forme de violence est interdite. La violence physique, verbale ou psychologique est immédiatement verbalisée et traitée. Le personnel éducatif joue le rôle de médiateur dans l'intérêt de tous, tant celui des enfants que celui de ses collègues et des parents.

Assitant(e)

Nous sommes attentifs au soutien requis par l'enfant ou un(e) collègue dans les situations quotidiennes, offrons notre aide et en demandons à notre tour, le cas échéant.

¹⁷ Bandura, Albert: Lernen am Modell oder Vorbildlernen. Voir <http://arbeitsblaetter.stangl-taller.at/LERNEN/Modelllernen.shtml>

¹⁸ Ministère de la Famille et de l'Intégration, document de travail « Lignes directrices sur l'éducation non formelle », avril 2013, p. 15.

¹⁹ Ministère de la Famille et de l'Intégration, document de travail « Lignes directrices sur l'éducation non formelle », avril 2013, p. 16.

Générateur/trice d'impulsions

Nous motivons les enfants à prendre de nouvelles voies et à développer des idées innovantes, nous agissons en conséquence et les encourageons à évoluer et faire preuve d'audace.

Observateur/trice

Nous observons le comportement social, les capacités motrices et cognitives, ainsi que les habitudes alimentaires, en discutons avec les collègues et prenons des mesures le cas échéant.

Organisateur/trice

Nous organisons le déroulement de la journée, de la semaine et de toutes les activités et les rendons transparents pour tous les participants.

Responsable

Nous assumons la responsabilité des enfants au sein du foyer scolaire et appliquons les normes et les exigences professionnelles décrites dans le concept.

Représentant(e)

Dans les situations d'urgence ou lorsque des collègues sont malades, le personnel éducatif représente ces personnes (conformément aux exigences légales) ; il représente également les intérêts et le concept des foyers scolaires.

Personne de référence/de confiance

Le personnel éducatif des foyers scolaires constitue des personnes de référence importantes pour les enfants. Nous écoutons attentivement leurs préoccupations, leurs soucis, leurs expériences et leurs questions et assurons le rôle de personne de confiance au quotidien.

Apprenant(e)

Le personnel éducatif sait qu'il doit développer ses compétences personnelles et techniques et refléter ses actes professionnels, seul et ensemble avec ses collègues.

Avocat(e) de l'enfant

Le personnel éducatif n'est pas neutre. Il prend une position claire en adéquation avec l'attitude professionnelle et les lois.

Rolle des Erziehers

[illegible]

Übungen für
den Kindern
durchführen + 3 Stunden

12/12/2020

Begleiter, Berater, Zuhörer,
Aushöler, Vorleser / Erzähler,
Vermittler, Vorbild, Helfer,
Impulsgeber, Beobachter, Organisator,
Gewährleister, Betreuer, Vertretung,
Vertrauensperson, Bezugsperson,
usw.

FULL-SCALE

Microbial

Information

10. Déroulement de la journée²⁰

Une bonne organisation de la journée est importante pour tout le monde, car elle permet de créer des structures et de donner un sentiment de sécurité. Par conséquent, les rituels constituent également des éléments importants de la vie quotidienne. Chaque foyer scolaire doit gérer individuellement le déroulement de la journée en instaurant des règles, faisant preuve de transparence et en collaboration avec le personnel.

Les étapes devant absolument être respectées sont les suivantes :

- préparation des locaux,
- organisation de la récupération des enfants à l'école,
- *rituel d'accueil*,
- prise des repas,
- devoirs, activités, ateliers, projets, excursions, temps libre,
- collation,
- *rituel de salutation*.

Le déroulement quotidien du Foyer Vacances est le suivant :

- accueil des enfants,
- préparation des locaux ou de l'excursion avec les enfants,
- organisation de la prise des repas,
- activités, ateliers, projets, excursions, temps libre,
- *rituel de salutation*.

Au début de l'année scolaire, cette organisation établie est communiquée à chaque employé(e) ainsi qu'aux parents.



²⁰ voir fiche de travail en annexe

11. Collaboration dans et avec les foyers scolaires²¹

Composition des équipes

L'équipe se compose de chargé(e)s de direction, d'éducateurs/trices et d'animateurs/trices. Les femmes et les hommes sont représentés dans l'équipe des foyers scolaires. Le temps de travail de chacun peut varier entre 10 et 40 heures par semaines.

Direction coopérative

Les chargé(e)s de direction appliquent les valeurs décrites dans le concept dans toutes leurs actions et exigent des autres qu'ils fassent de même. La direction se caractérise par l'implication des collègues, des enfants et de leurs parents dans l'élaboration de propositions et d'idées. Elle permet l'établissement d'une confiance et une transparence élevée des objectifs et des processus décisionnels.

Interaction et communication

Une fois par semaine, l'équipe se réunit et un protocole pouvant être consulté par tous est rédigé. Cette réunion permet aux employé(e)s de recevoir toutes les informations nécessaires de la part des chargé(e)s de direction et de donner à leur tour un feedback important. En outre, elle permet de planifier des nouveaux processus, de mettre en œuvre le concept, de discuter des projets passés et futurs, de mentionner des points à aborder et de parler des enfants et des incidents survenus.

Le petit briefing quotidien permet d'organiser le déroulement de la journée.

D'autres réunions plus ponctuelles sont organisées le cas échéant, par exemple, pour la planification de projets, le Foyer Vacances, etc.

Des « supervisions » obligatoires ont lieu régulièrement. Il s'agit d'un « espace » dédié au traitement des affaires interpersonnelles, aux discussions de cas, au partage de moments professionnels difficiles et à la réflexion sur le propre professionnalisme. Ces supervisions servent à l'auto-confirmation professionnelle. À la demande de l'équipe, les chargé(e)s de direction peuvent également y participer.

Le personnel éducatif coopère avec toutes les personnes impliquées dans l'éducation et les institutions (parents, école, thérapeute, clubs ...). Il est conscient d'être tenu au secret professionnel et traite les informations de manière confidentielle.

Rituels

Ils consolident la cohésion d'équipe. Ils ne peuvent pas être prescrits, mais chaque équipe doit trouver des rituels appropriés, qui correspondent à sa propre culture d'équipe.

Échange et collaboration avec d'autres foyers scolaires

Cela peut aller de l'échange de matériel à des fusions pendant les vacances, en

²¹ voir fiche de travail en annexe

passant par des projets communs ou des formations.

Le personnel éducatif doit se montrer disposé à prendre des mesures correspondantes.



12. Collaboration avec les parents²²

Une collaboration réussie avec les parents requiert l'échange intensif et régulier de points de vue sur les objectifs éducatifs et de leurs propres observations et expériences. Les parents sont les premières et les plus importantes personnes de référence de leurs enfants et représentent donc pour nous des interlocuteurs primordiaux pour *l'éducation non formelle* de leurs enfants. Le respect mutuel, la reconnaissance et le soutien sont donc des *valeurs* essentielles permettant aux enfants de développer une image de soi positive.

Les aspects suivants doivent contribuer à une collaboration réussie entre les parents et le personnel éducatif :²³

- une documentation diversifiée (p. ex., des collages, des affiches, des plannings hebdomadaires, etc.) pour rendre notre travail pédagogique transparent pour les parents ;
- des dialogues sincères entre les parents et le personnel éducatif en guise d'échange sur les objectifs communs (p. ex., conversations de familiarisation, entretiens d'analyse, discussions sur l'évolution, petites conversations quotidiennes) ;
- des échanges au cours de réunions de parents (p. ex., des réunions parents-éducateurs, des soirées d'information, des réunions pour les représentants des parents) ;
- un soutien et une implication des parents dans les projets, les événements et les excursions.



²² voir fiche de travail en annexe

²³ cf. <http://www.kindergarten-am-hirschhof.de/> (état du 19.06.2015).

13. Collaboration avec l'école²⁴

Nous considérons l'école comme l'un de nos partenaires dans l'éducation intégrale des enfants. En effet, tant le personnel éducatif que les enseignants concentrent leurs efforts pédagogiques sur le développement de l'enfant. En travaillant ensemble, nous sommes en mesure de combiner nos compétences en matière de pédagogie scolaire et sociale et d'intégrer nos points de vue et méthodes de travail de manière égale dans *le processus d'éducation non formelle* et formelle. Grâce à un échange régulier avec le personnel scolaire des différents quartiers, nous souhaitons mettre en place des processus d'apprentissage globaux, favorisant ainsi le développement des *compétences*. Les deux corps de métier se soutiennent mutuellement, pour apprendre l'un de l'autre et sans cesse améliorer leurs *compétences* professionnelles.

En collaboration avec l'école, nous voulons créer des offres pour favoriser le développement intégral de l'enfant. Par conséquent, il est important que nous coordonnions nos objectifs et nos offres, par exemple, les projets, les *objectifs PRS*, les devoirs à domicile, les événements, la collaboration avec les parents, etc.

Les foyers scolaires et les écoles ont des objectifs communs, en vue desquels chacun exerce sa mission spécifique. En effet, le personnel des foyers scolaires et le personnel scolaire coordonnent leur travail respectif.

En outre, nous nous considérons comme interlocuteurs communs des parents.^{25 26}

Chaque foyer scolaire conclut des accords précis concernant leur collaboration avec les écoles avoisinantes. Ces accords sont consignés par écrit afin de garantir la transparence et le caractère obligatoire pour chacun.^{27 28 29}



²⁴ voir fiche de travail en annexe

²⁵ voir Concept Foyer Scolaire Belair 11/01/2012.

²⁶ Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: Plan d'encadrement périscolaire, 2013.

²⁷ Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: Plan d'encadrement périscolaire, 2013.

²⁸ cf. Toolbox.

²⁹ cf. Glossar.

14. Collaboration avec des partenaires externes³⁰

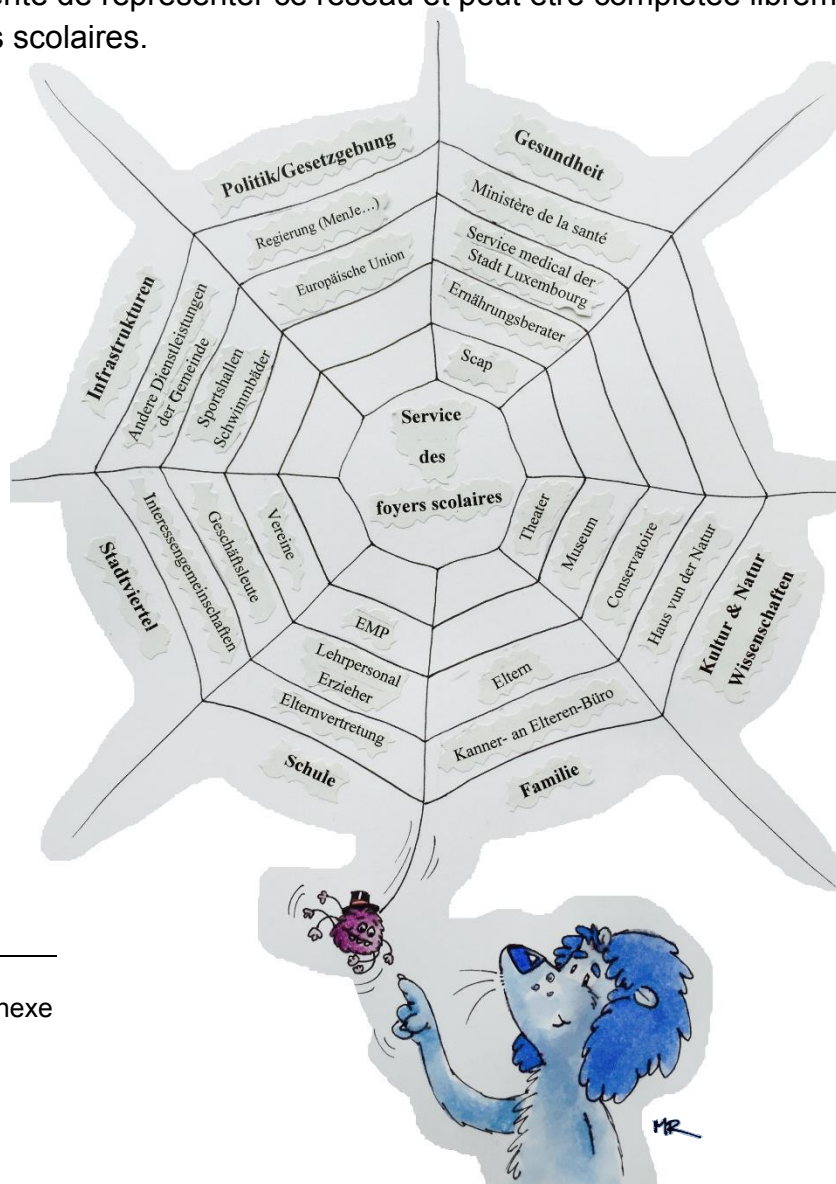
Nous nous considérons comme un établissement d'éducation indépendant par rapport à l'école. Cependant, nous ne pouvons pas assurer l'encadrement des enfants dans leur développement seul. Un vaste *travail de coopération* avec des partenaires internes et externes permet d'assurer la réalisation de nos objectifs.

Le but de notre coopération avec nos partenaires est la conception commune de champs d'action favorisant l'apprentissage et le développement, qui permettent aux enfants d'exploiter pleinement leur potentiel. Nous sommes en faveur d'une confrontation ouverte avec la compréhension éducative respective des différentes institutions et d'un encadrement conjoint des enfants dans leur développement avec des responsabilités partagées.

Nos équipes des différents foyers scolaires sont donc impliquées dans un réseau complexe de diverses *collaborations*, dont l'objectif commun est le bien-être des enfants et leur *éducation non formelle*.

D'une part, cette collaboration concerne l'élaboration d'objectifs et de plans tels que le *PEP*, qui touchent tous les enfants de la Ville ou les enfants de différents quartiers, mais aussi l'encadrement coordonné et le suivi individuel des enfants.

L'illustration suivante tente de représenter ce réseau et peut être complétée librement par les différents foyers scolaires.



³⁰ voir fiche de travail en annexe

15. Développement de la qualité et perspectives³¹

Avec notre travail, nous visons à offrir une structure d'accueil de qualité pour les enfants, conformément à la Loi du 24 avril 2016 sur la jeunesse³², selon laquelle l'enfant est considéré comme un individu compétent auquel nous fournissons une *éducation non formelle*. Notre objectif principal est d'offrir un séjour agréable aux enfants dans nos foyers scolaires. Le présent concept nous permet donc de documenter cela de manière officielle pour toutes les parties.

L'enfant a un droit à l'autodétermination, la participation et peut assumer des responsabilités.

Caractéristiques qualitatives de notre travail

- Notre concept existant a été élaboré avec la participation de tous les employé(e)s des foyers scolaires et sera constamment mis à jour de manière participative.

En accord avec la Conférence des chargé(e)s de direction, la direction des foyers scolaires veille à une planification ciblée de la mise en œuvre du concept.

- Chaque foyer dispose d'un dossier de concept actuel accessible à tout le monde.
- La discussion sur et la mise en œuvre du concept figurent à chaque ordre du jour de la réunion hebdomadaire de l'équipe. Celle-ci donne également lieu à un échange collégial, à des discussions de cas et à la détermination de l'organisation.
- Les chargé(e)s de direction informent quotidiennement l'équipe sur l'organisation du déroulement de la journée et notent les conclusions sur la fiche de travail prévue à cet effet.
- En collaboration avec leur équipe, les chargé(e)s de direction consignent l'ensemble du déroulement dans le journal de bord. Celui-ci est rangé dans le bureau de la direction de manière à être accessible à tout moment pour les employés et services régionaux chargés de la vérification par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (SNJ).
- Les offres en matière d'éducation non formelle dans nos établissements sont annoncées publiquement et documentées officiellement à travers des plans d'activité.
- Les parents sont également inclus dans le processus au travers de la réunion de parents qui a lieu au moins une fois par an, de conversations individuelles, d'informations écrites, d'événements organisés ensemble et d'annonces

³¹ voir fiche de travail en annexe

³² Loi du 24 avril 2016 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse

affichées. Nous offrons aux représentants des parents de l'école primaire une plate-forme leur permettant de poser leurs questions et d'exprimer leurs besoins. Tout cela est consigné dans le journal de bord.

- L'inclusion de l'école se fait au travers du *PEP*, établi par chaque foyer scolaire en collaboration avec l'école. Ce document est également annexé au journal de bord.
- Le personnel éducatif participe régulièrement à des formations internes et externes liées au concept. Celles-ci font l'objet d'une documentation détaillée et d'un contrôle des formations et des heures de formation (32 heures endéans deux ans).
- L'ensemble du personnel éducatif est tenu de participer à des supervisions. Le personnel de direction peut être conseillé par un coach.
- Le service du personnel interne apporte son soutien pour l'organisation quotidienne et à long terme du travail du personnel. Le secrétariat commun s'occupe de l'administration.
- Des professionnels externes standardisent nos pratiques d'hygiène alimentaire.³³
- Une diététicienne externe contrôle les cahiers des charges ³⁴ pour les différentes cuisines d'assemblage en tenant compte des recommandations internationales.
- Plusieurs fois par an, les chargé(e)s de direction procèdent à un contrôle de sécurité dans chaque établissement. Celui-ci est consigné et transmis au Service Sécurité conformément à la fiche intitulée « contrôle de sécurité ».³⁵

Perspectives

Pour assurer la qualité de manière permanente dans nos établissements et la développer davantage durant les mois à venir, nous allons mettre l'accent sur le développement des points suivants :

- L'élargissement de l'offre de formations internes. Au cours des deux prochaines années, nous allons accorder une attention particulière aux besoins constatés dans le cadre de l'élaboration du concept, tels que le multilinguisme ou la communication.
- Le travail dans les salles fonction sera abordé de manière progressive. Les salles de groupe seront supprimées, afin de pouvoir proposer une offre

³³ cf. Toolbox: Guide de bonnes pratiques pour une bonne hygiène alimentaire dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants, Fiches SIGNA, Classeur HACCP

³⁴ cf. Toolbox.

³⁵ cf. Toolbox: Contrôle de sécurité, Organigramme, Délégué à la sécurité, Registre de sécurité, Classeur de sécurité, 2 exercices d'évacuation par an.

d'activités plus flexible et de composer des groupes plus hétérogènes. Le projet pilote « buffet » mis en place pour la pause déjeuner devrait permettre sa mise en œuvre dans tous les foyers scolaires à l'avenir.³⁶

- Avec le nouveau système de salles fonction, le système de buffet entre automatiquement en vigueur. Ce dernier implique un horaire flexible pour la pause déjeuner de 11h45 à 13h45 et pour les collations de 15h45 à 16h45.
- Pour répondre aux nombreuses demandes des parents, ceux-ci peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 15h45, à condition qu'ils nous préviennent à l'avance.



³⁶ voir annexe 2: « Le système du buffet comme modèle de restauration dans les Foyers Scolaires de la Ville de Luxembourg »

Glossaire

Autonomie

Signifie qu'une personne peut s'occuper d'elle-même.³⁷

Observation

« L'observation est un élément très important du travail pédagogique, en particulier dans les structures d'accueil pour les enfants. Elle permet de se faire une idée du développement de l'apprentissage des enfants et permet à l'éducateur de comprendre le potentiel d'auto-éducation des enfants, « de reconnaître leurs capacités, leurs besoins et leurs intérêts et d'y répondre de manière à favoriser le développement. »³⁸ Les différentes étapes du développement de l'enfant deviennent claires et l'éducateur reconnaît si l'enfant souffre d'un retard ou se comporte différemment. »³⁹

Éducation

« L'éducation s'entend comme une confrontation active et dynamique de l'individu avec lui-même et son environnement. Elle est acquise par des processus d'apprentissage formels, non formels et informels. »⁴⁰

- Éducation formelle : « Apprentissage ayant généralement lieu dans un établissement d'éducation ou de formation (en termes d'objectifs d'apprentissage, de temps d'apprentissage ou de promotion de l'apprentissage), sous forme structurée, en vue d'une certification. Du point de vue de l'apprenant, l'apprentissage formel vise à atteindre un objectif précis.
- Éducation non formelle : « Apprentissage n'ayant généralement pas lieu dans un établissement d'éducation ou de formation professionnelle et ne conduisant en principe à aucune certification. Cet apprentissage est néanmoins systématique (en termes d'objectifs, de durée et de ressources d'apprentissage). Du point de vue des apprenants, il vise un objectif précis. »
- Éducation informelle : « Apprentissage ayant lieu dans la vie quotidienne, au poste de travail, au sein de la famille ou pendant les heures de loisir. Il n'est pas structuré en termes d'objectifs d'apprentissage, de temps d'apprentissage ou de promotion de l'apprentissage) et ne conduit en principe à aucune certification. L'apprentissage informel peut viser un objectif précis, mais dans la plupart des cas, il est non intentionnel. »
- Éducation intégrale : « ...signifie bien plus que l'acquisition de savoir, l'éducation conduit à l'émergence de compétences individuelles permettant de

³⁷ <http://www.enzyklo.de/lokal/40027> (état du 26.02.2016).

³⁸ Strätz / Demandewitz, 2005, p. 22.

³⁹ Lüdecke, Mareike: Beobachtung und Dokumentation in Kindertageseinrichtungen. Dissertation à l'Université de Cologne. Sciences de l'éducation. Cologne, 2009.

⁴⁰ <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/fondamental/infos-offre-scolaire/infos-enseignants/pep/de.pdf>, pp. 9 (état du 06.06.2015).

relever et de mener à bien de nouveaux défis. L'éducation contribue à la capacitation (empowerment) de l'individu et l'habilite à un mode de vie autodéterminé et à l'acquisition de possibilités d'auto-formation. En vue d'assurer une éducation globale, il importe de bien coordonner les processus qui se déroulent au cours de la journée dans les différents cadres, qu'ils soient formels, non formels ou informels.

Empathie

« Volonté et capacité de se mettre intuitivement à la place de son prochain, de ressentir la même chose que lui. »⁴¹

Empowerment (capacitation)

« Le terme de capacitation définit aujourd'hui toutes les approches de travail de la pratique psychosociale qui encouragent les individus à découvrir leurs propres points forts et visent à les aider dans l'acquisition de l'autodétermination et de l'autonomie. Le but de la pratique de capacitation est de renforcer les compétences existantes (bien que souvent cachées) des individus et de libérer des ressources leur permettant de faire leurs propres choix et prendre des chemins de vie indépendants. »⁴²

Gender (genre)

Le terme sexe fait référence aux définitions et aux différences spécifiques au sexe au niveau biologique, par exemple dans le domaine des gènes, de l'anatomie, de la physiologie, de l'immunologie ou du métabolisme. Le terme genre en revanche englobe les dimensions psychologiques, sociales et culturelles de l'appartenance sexuelle : rôles et relations sociaux, caractéristiques personnelles, attitudes et comportements, valeurs, puissance et influence, etc. qui sont attribués (différemment) selon l'appartenance sexuelle. Tout ceci donne des renseignements sur ce que cela veut dire être une femme ou un homme dans une société.⁴³

Violence⁴⁴

La violence physique : ...ou en d'autres termes, la violence corporelle. Celle-ci comprend, notamment, les coups de pied, les coups de poing ou les coups avec un objet comme une batte de baseball. Cette forme de violence vise à infliger des douleurs à la victime, généralement visibles à travers des ecchymoses, des coupures, des lacérations, etc.

La violence psychologique : ...ou la violence mentale. Cette forme de violence est surtout verbale. La victime est soumise à une pression psychologique énorme à travers des insultes ou des menaces. L'intimidation, la discrimination, mais aussi le harcèlement sont des exemples de violence psychologique et peuvent engendrer des

⁴¹ <http://www.duden.de/rechtschreibung/Empathie> (état du 06.06.2015).

⁴² <http://www.empowerment.de/grundlagen/> (état du 21.06.2015).

⁴³ <http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/.../index.html> (état du 17.03.2016).

⁴⁴ http://www.gewaltlos.de/informationen/formen_von_gewalt/ (état du 13.07.2015).

effets psychologiques graves chez les victimes tels que l'anxiété.

La violence sexuelle : ...ou la violence sexualisée est une forme de violence physique et psychologique. On lui attribue tous les actes sexuels auxquels une autre personne est forcée. La violence sexuelle comprend notamment le harcèlement sexuel, l'abus sexuel et le viol.

Initiateurs⁴⁵

Instigateur/trice, instaurateur/trice, fondateur/trice.

Inclusion

En tant que terme sociologique, le concept d'inclusion décrit une société dans laquelle chaque personne est acceptée et traitée de manière égale et à laquelle elle peut participer de manière autodéterminée, quel que soit son sexe, son âge ou son origine, sa religion ou son éducation, ses éventuels handicaps ou autres caractéristiques individuelles.⁴⁶

Compétence interculturelle

« La capacité à traiter et collaborer efficacement avec des personnes d'origines culturelles différentes, l'efficacité étant ressentie en tant que telle par les deux parties est définie par le terme de compétence interculturelle. En ce sens, la compétence émotionnelle et la sensibilité interculturelle nous permettant d'intégrer les notions de perception, pensée, ressenti et agissement au sein de la culture étrangère dans nos actes jouent un rôle important. Les expériences personnelles des personnes disposant d'une compétence interculturelle sont alors mises de côté et elles sont prêtes à remettre en question les stéréotypes et les préjugés et à apprendre de nouvelles choses. »⁴⁷

Compétence

« Les compétences se réfèrent à des enseignements et des apprentissages transférables, composés de connaissances, de capacités et d'approches. »⁴⁸

Conflit

« Le conflit social est une interaction entre des acteurs (individus, groupes, organisations, etc.), dont au moins un acteur ressent une incompatibilité en matière de pensée / imagination / perception et/ou de ressenti et/ou de volonté par rapport à l'autre acteur (aux autres acteurs), de telle sorte que la réalisation constituerait une atteinte de la part d'un autre acteur (d'autres acteurs). »⁴⁹

⁴⁵ <http://www.duden.de/rechtschreibung/Initiator> (état du 24.06.2015).

⁴⁶ <http://www.inklusion-schule.info/inklusion/index.html> (état du 01.02.2016).

⁴⁷ <http://www.ikud.de/glossar/interkulturelle-kompetenz-definition.html> (état du 22.02.2016).

⁴⁸ Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle: Courier de l'Éducation Nationale – N° spéciale. Die Steuerung des Luxemburger Schulwesens. 2007, p. 9.

⁴⁹ Glasl, Fritz: <http://homepage.univie.ac.at/silvia.michal-misak/konflikte.htm> (état du 21.06.2015).

Coopération

Une des capacités humaines les plus remarquables est de travailler ensemble sur des problèmes ou des questions qu'il serait impossible de gérer seul. Les études sur le développement précoce de ces compétences de coopération chez les jeunes enfants montrent que ces derniers font déjà preuve d'une capacité d'intentionnalité partagée spécifique à notre espèce. Celle-ci inclut la capacité de développer des objectifs et une attention ensemble avec les autres, ainsi que la motivation commune d'aider les autres et de partager avec eux.⁵⁰

Événement critique

« En psychologie, on parle d'événements critiques de la vie pour désigner des situations décisives et stressantes dans la vie des individus, comme la mort d'un ou des deux parents, être témoin d'un accident, d'une attaque, d'une tuerie, d'une catastrophe naturelle ou d'une guerre. Les événements critiques ont, par conséquent, un impact positif ou négatif sur le développement d'un individu, car en plus des étapes normales de la vie telles que la scolarisation ou un déménagement, il faut également tenir compte des événements qui représentent une situation de stress particulière et non prévisible pour l'individu. »⁵¹

Compétence méthodologique

La compétence méthodologique est étroitement liée à la compétence technique. En général, les compétences méthodologiques englobent la capacité à résoudre les problèmes, la capacité de réflexion, la pensée en réseau et en particulier les compétences relatives aux méthodes d'apprentissage.⁵²

Diversité méthodologique

« On parle de diversité méthodologique lorsque la richesse des techniques de mise en scène disponibles est utilisée, lorsqu'une variété de modèles d'action est utilisée, lorsque les formes d'évolution ... sont variables et le poids des formes de base ... est équilibré. »⁵³

Apprentissage en partenariat

« L'apprentissage non formel utilise de manière ciblée des méthodes de coopération actives et implique des processus relevant de la dynamique de groupe. « L'auto-formation » n'est pas un processus isolé. L'auto-formation requiert l'interaction entre l'enfant / le jeune en tant que sujet et son environnement social. Les enfants et les jeunes apprennent les uns des autres et les uns avec les autres. »⁵⁴

⁵⁰ https://www.mpg.de/4658054/Kooperation_bei_Kleinkindern (état du 18.01.2016).

⁵¹ <http://lexikon.stangl.eu/7405/kritisches-lebensereignis/> (état du 24.06.2015).

⁵² Ministère de la Famille et de l'Intégration: Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013, p. 9.

⁵³ Hilber Mayr: <http://stangl.eu/psychologie/presentation/methodenvielfalt.shtml> (état du 18.01.2016).

⁵⁴ Ministère de la Famille et de l'Intégration: Education non formelle des enfants et des jeunes. Apprentissage dans le contexte extrascolaire. Luxembourg, 2013, p. 15.

Participation

Le terme de participation provient du mot latin « particeps » (= participant) et signifie « contribution, coopération, inclusion, implication ».⁵⁵

Groupe de pairs (« peergroup »)

« ... sont des groupes d'enfants ou de jeunes d'environ le même âge (groupes de jeunes, bandes). » « Peer » signifie également avoir le même rang et statut, l'âge est donc seulement un critère en plus du statut.⁵⁶

PEP (plan d'encadrement périscolaire)

« L'objectif du PEP est de développer une offre de haute qualité en matière d'éducation, de formation et d'encadrement, destinée à tous les enfants de l'école primaire et permettant aux parents de concilier leur vie professionnelle et familiale.⁵⁷

Projet

« Entreprise se caractérisant essentiellement par l'unicité des conditions dans leur intégralité, telles que la fixation d'objectifs, les restrictions temporelles, financières, personnelles et autres ; la différenciation par rapport à d'autres projets ; l'organisation spécifique au projet. »⁵⁸

Apprentissage orienté vers le processus

« Dans l'éducation non formelle, c'est le processus qui prévaut. On ne vise aucune certification officielle et il n'y a pas de programme d'apprentissage. Ainsi, la façon individuelle d'apprendre, l'appropriation et l'acquisition d'expériences sont élevées au même niveau que l'acquisition de compétences. »⁵⁹

PRS (plan de réussite scolaire)

Plan de développement scolaire pour les écoles primaires au Luxembourg. « Le PRS est un processus qui contribue au développement de la qualité de l'école. »⁶⁰

Résilience

« La résilience désigne la capacité de résistance psychique d'un individu, c'est-à-dire sa capacité à gérer avec succès les événements susceptibles de perturber son développement biologique, psychologique et psychosocial. »⁶¹

⁵⁵ Forum-fuer-erzieher.de: <http://www.bmz.de/service/glossar/P...action.html> (état du 22.06.2015).

⁵⁶ <http://lexikon.stangl.eu/161/peergroup/> (état du 24.06.2015).

⁵⁷ <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/fondamental/infos-offre.pdf> (état du 14.07.2015).

⁵⁸ <http://lehrerfortbildung-bw.de/kompetenzen/projektkompetenz/definition/> (état du 14.07.2015).

⁵⁹ Ministère de la Famille et de l'Intégration: Education non formelle des enfants et des jeunes. Apprentissage dans le contexte extrascolaire. Luxembourg, 2013, p. 14.

⁶⁰ <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/qualite-scolaire/prs-guide/de.pdf>, p. 7 (état du 05.05.2015).

⁶¹ Enderlin, Walter: Gedeihen trotz widriger Umstände: In Ministère de la Famille et de l'Intégration. Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Avril 2013, p. 9.

Rituels

« Les rituels sont utiles pour les individus de tout âge et dans toutes les phases de la vie, car ils permettent de structurer la confrontation avec soi-même et le monde qui nous entoure. Les rituels fournissent aux petits enfants et aux enfants en âge d'aller à l'école primaire une explication rassurante du monde personnel et de ses événements et leur permettent de comprendre, quel rôle ils ont à y jouer et à quels groupements sociaux (famille, école, amis) ils appartiennent. »⁶²

Autoévaluation

« Les établissements constituent le reflet de leur propre pratique pédagogique et s'efforcent de développer en permanence leur travail. »⁶³

Auto-efficacité

Le concept d'auto-efficacité générale consiste en l'évaluation personnelle des propres capacités générales à faire face aux difficultés et aux obstacles dans la vie quotidienne.⁶⁴

Principe de subsidiarité

En politique, le principe de subsidiarité est le principe selon lequel la responsabilité d'une tâche (publique) doit être prise par le plus petit niveau d'autorité publique compétent pour résoudre le problème. C'est donc, pour l'action publique, la recherche du niveau le plus pertinent et le plus proche des citoyens.

Dans les maisons relais, le principe de subsidiarité pousse l'État à déléguer ces fonctions aux communes, car du point de vue de l'État, celles-ci sont les plus aptes à remplir ces fonctions en raison de leur proximité avec les citoyens.

Le cas échéant, les communes se réservent également le droit de déléguer à leur tour lesdites tâches à des organisations ou associations agréées actives dans le milieu socioéducatif.⁶⁵

Valeur

« Structures aux attentes normatives qui émergent au cours d'une expérience réfléchie (tradition, socialisation, développement d'une idéologie). Les valeurs structurent les connaissances, l'expérience et la volonté en formant des critères d'orientation pour la préférence envers des objets ou des actions. »⁶⁶

Estime

« Désigne l'évaluation positive d'une autre personne. Elle repose sur une attitude

⁶² <http://www.fzpsa.de/paedpsych/Fachartikel/erziehung/rituale/paedrituale#was> (état du 19.10.2015).

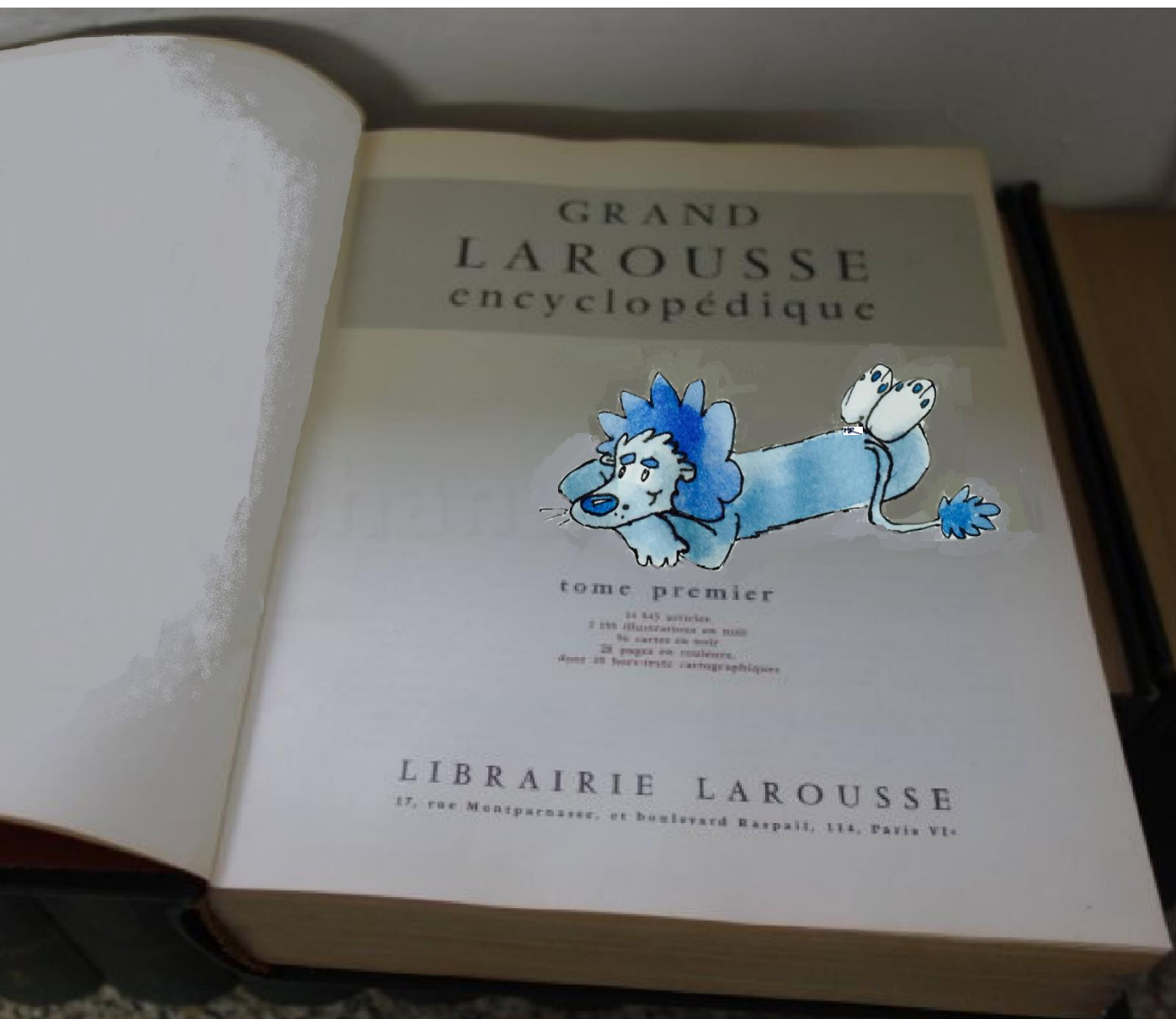
⁶³ Ministère de la Famille et de l'Intégration : Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Luxembourg, avril 2013, sans indication de page.

⁶⁴ <http://lexikon.stangl.eu/1535/selbstwirksamkeit-selbstwirksamkeitserwartung/> (état du 24.06.2015).

⁶⁵ http://www.yannikbonnet.com/Definition-du-Principe-de-Subsidiarite_a77.html (état du 29.02.2016).

⁶⁶ <http://wirtschaftslexikon.gabler.de/Definition/werte.html> (état du 14.07.2015).

personnelle générale envers les autres. L'estime concerne une personne dans son ensemble, son essence. Elle ne dépend pas vraiment d'actions ou de performances, même si ces dernières influencent l'appréciation subjective envers une personne et donc l'estime. »⁶⁷



⁶⁷ <http://www.enzyklo.de/Begriff/Wertschätzung> (état du 14.07.2015).

Bibliographie

Ministère de la Famille et de l'Intégration : Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes, avril 2013.

Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, 1989.

Service des Foyers Scolaires : Lignes directrices sur le fonctionnement des foyers scolaires. 01.02.2016, p. 8.

Lüdeke, Mareike : Beobachtung und Dokumentation in Kindertageseinrichtungen. Dissertation à l'Université de Cologne. Sciences éducatives. Cologne, 2009.

Hinz, Andreas : Integration und Heterogenität. 1995.

Bandura, Albert : Lernen am Modell oder Vorbildlernen. Voir <http://arbeitsblaetter.stangl-taller.at/LERNEN/Modelllernen.shtml>
<http://www.kindergarten-am-hirschhof.de/>

Concept Foyer Scolaire Belair, 2012.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle : Plan d'encadrement périscolaire, 2013.

Guide de bonnes pratiques pour une bonne hygiène alimentaire dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants, Fiches SIGNA, Classeur HACCP.

Contrôle de sécurité, Organigramme, Délégué à la sécurité, Registre de sécurité, Classeur de sécurité, 2 exercices d'évacuation par an.

<http://www.enzyklo.de/lokal/40027> (état du 26.02.2016).

Strätz / Demandewitz, 2005, p. 22.

www.men.public.lu/catalogue-publications/fondamental/infos-offre-scolaire/infos-enseignants/pep/pep_fr.pdf, p. 9ss (état du 06/06/2015).

<http://www.duden.de/rechtschreibung/Empathie> (état du 06/06/2015).

<http://www.empowerment.de/grundlagen/> (état du 21/06/2015).

<http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/.../index.html> (état du 17/03/2016).

http://www.gewaltlos.de/informationen/formen_von_gewalt/ (état du 13/07/2015).

<http://www.duden.de/rechtschreibung/Initiator> (état du 24/06/2015).

<http://www.inklusion-schule.info/inklusion/index.html> (état du 01/02/2016).

<http://www.ikud.de/glossar/interkulturelle-kompetenz-definition.html> (état du 22/02/2016).

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle : Courrier de l'Éducation Nationale – N° spéciale. Die Steuerung des Luxemburger Schulwesens. 2007, p. 9.

Glasl, Fritz : <http://homepage.univie.ac.at/silvia.michal-misak/konflikte.htm> (état du 21/06/2015).

https://www.mpg.de/4658054/Kooperation_bei_Kleinkindern (état du 18/01/2016).

<http://lexikon.stangl.eu/7405/kritisches-lebensereignis/> (état du 24/06/2015).

Hilber Mayr : <http://stangl.eu/psychologie/presentation/methodenvielfalt.shtml> (état du 18/01/2016).

Ministère de la Famille et de l'Intégration : Education non formelle des enfants et des jeunes. Apprentissage dans le contexte extrascolaire. Luxembourg, 2013, p. 15.

Forum-fuer-erzieher.de : <http://www.bmz.de/service/glossar/P...action.html> (état du 22/06/2015).

<http://lexikon.stangl.eu/161/peergroup/> (état du 24/06/2015).

<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/fondamental/infos-offre.pdf> (état du 14/07/2015).

<http://lehrerfortbildung-bw.de/kompetenzen/projektkompetenz/definition/> (état du 14/07/2015).

<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/qualite-scolaire/prs-guide/de.pdf>, p. 7 (état du 05/05/2015).

Enderlin, Walter : Gedeihen trotz widriger Umstände : Dans Ministère de la Famille et de l'Intégration. Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Avril 2013, p.9.

<http://www.fzpsa.de/paedpsych/Fachartikel/erziehung/rituale/paedrituale#was> (état du 19/10/2015).

<http://lexikon.stangl.eu/1535/selbstwirksamkeit-selbstwirksamkeitserwartung/> (état du 24/06/2015).

http://www.yannikbonnet.com/Definition-du-Principe-de-Subsidiarite_a77.html (état du 29/02/2016).

<http://wirtschaftslexikon.gabler.de/Definition/werte.html> (état du 14/07/2015).

<http://www.enzyklo.de/Begriff/Wertschätzung> (état du 14/07/2015).



Annexe 1 : Profil de qualification pour éducateurs/trices axé sur les compétences⁶⁸

⁶⁸ http://www.kmk.org/fileadmin/Dateien/veroeffentlichungen_beschluesse/2011/2011_12_01-ErzieherInnen-QualiProfil.pdf

Remarque préliminaire :

Le cadre européen de qualité (CEQ) fournit le cadre de référence pour un apprentissage permanent. Il est également destiné à rendre les certifications nationales comparables au niveau européen. Par conséquent, les compétences acquises ou à acquérir par un profil professionnel doivent être définies.

Étant donné qu'en décembre 2011, la Conférence permanente des ministres de l'Éducation a élaboré un profil de compétences pour les éducateurs et éducatrices qui répond à la norme européenne, nous nous basons sur celui-ci. En outre, nous avons la permission de Mme Petra Böwen, professeure principale à l'Université de Trèves, Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation, de citer sa documentation de séminaire non publiée de l'année 2016.

Les catégories de compétences suivantes sont citées :

- a) **Compétence technique** : Celle-ci se compose de la connaissance, par exemple, les principes, les théories et la pratique d'un domaine de travail « découlant de l'acquisition et le traitement d'informations et l'apprentissage »⁶⁹ et des compétences. Celles-ci « désignent la capacité d'appliquer et d'utiliser les connaissances ... pour mener à bien des tâches et résoudre des problèmes. »⁷⁰

En voici quelques exemples⁷¹

- pouvoir évaluer les solutions en fonction de leur utilité et de leurs effets secondaires indésirables ;
- connaître des méthodes et processus professionnels et être en mesure de les utiliser de manière appropriée ;
- pouvoir évaluer et gérer les situations selon des critères juridiques ;
- maîtriser les techniques de conduite d'entretien et de communication ;
- savoir utiliser les ressources financières et humaines de manière ciblée, économique et contrôlée ;
- pouvoir développer des concepts et des programmes ;
- pouvoir agir de manière réfléchie/planifiée par rapport à des objectifs définis et des effets souhaités ;
- pouvoir vérifier les processus et leurs résultats ;
- pouvoir assurer un accomplissement des tâches structuré, approprié et rationnel ;
- savoir faire la distinction entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas ;
- pouvoir trouver des solutions innovantes et créatives ;
- être capable d'animer, de présenter ;

⁶⁹ ebenda, p. 9

⁷⁰ ebenda, p. 9

⁷¹ Auszug aus den Folien von Frau Petra Böwen

- savoir se faire comprendre oralement et par écrit par un groupe d'auditeurs hétérogène ;
- savoir gérer le temps et la rapidité de l'exécution des tâches tout en faisant attention à la qualité ;
- approche systématique ;
- pouvoir utiliser et développer les connaissances en informatique.

b) **Approche professionnelle** qui se compose des catégories **compétence sociale** et **autonomie**. « Elles se rapportent d'une part à une compréhension professionnelle de soi et de son rôle dans le sens d'un habitus, et, d'autre part, à la personnalité en constante évolution du personnel éducatif. »⁷²

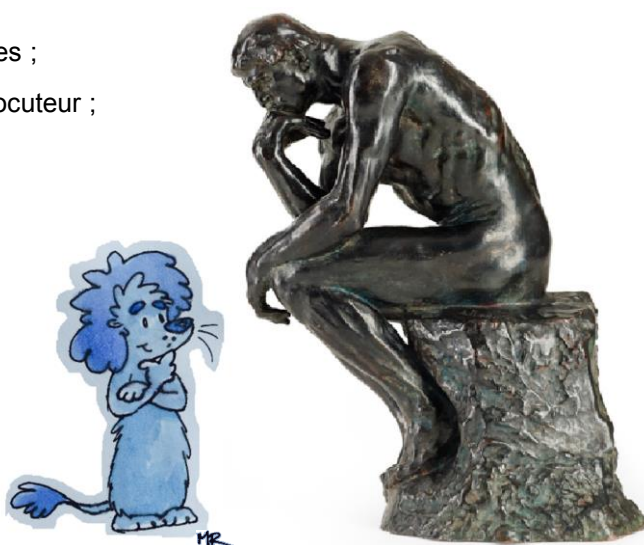
En voici quelques exemples⁷³

Compétence sociale

- capacité de coopération ;
- savoir établir des contacts interpersonnels fiables ;
- savoir gérer les conflits de manière appropriée ;
- savoir faire preuve d'empathie ;
- pouvoir intégrer le point de vue de mon interlocuteur ;
- savoir être à l'écoute ;
- avoir de la patience ;
- faire preuve de tolérance ;
- avoir l'esprit d'équipe ;
- savoir émettre des critiques constructives ;
- savoir accepter la critique ;
- faire preuve d'ouverture envers les autres sans préjugés ;
- savoir faire des compromis ;
- savoir motiver les autres ;
- faire preuve de diplomatie ;
- avoir des compétences interculturelles ;
- agir de manière orientée vers l'interlocuteur ;
- être capable de déléguer ;
- être serviable ;
- être capable de diriger ;
- être capable de s'adapter.

Exemples d'autonomie

- savoir prendre des responsabilités ;



⁷² ebenda, s. 9

⁷³ extrait des transparents de Madame Petra Böwen

Concept pédagogique des foyers scolaires

- pouvoir se refléter dans son impact sur les autres ;
- savoir refléter ses propres actions de manière éthique ;
- faire preuve de volonté d'engagement ;
- savoir se motiver soi-même ;
- être capable de développer engagement, initiative propre et ambition ;
- être flexible ;
- savoir faire preuve d'endurance ;
- être fiable ;
- savoir agir de manière autonome ;
- faire preuve de résistance ;
- être capable de s'imposer ;
- faire preuve de persévérance ;
- faire preuve d'autodiscipline ;
- être prêt à apprendre et à évoluer ;
- être capable de se concentrer ;
- être prêt à innover.

Annexe 2 : Le système du buffet



Le système du buffet comme modèle de restauration dans les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg

1. Introduction

Le système du buffet comme modèle de restauration s'inscrit dans le concept global visant à respecter la loi du 24 avril 2016 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et introduisant des normes de qualité obligatoires pour tous les services d'éducation et d'accueil pour les enfants. Le document « Lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes » publié en avril 2013 illustre et développe théoriquement les aspects les plus importants de cette nouvelle législation.

Le concept pédagogique du service des foyers scolaires qui sera en vigueur à partir de la rentrée 2016-2017 et qui est aussi basé sur ces lignes directrices, annonce déjà l'importance d'une culture de l'alimentation saine et intégrée comme perspective, l'adoption du système du buffet comme modèle de restauration dans les foyers scolaires.

La brochure « A table ! L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais » édité par le SNJ est un document explicatif sur la démarche de la mise en place du système du buffet dans les maisons relais. Ce document a eu une grande importance pour l'élaboration de ce concept Buffet pour les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg.

2. Objectifs

- Permettre aux enfants de profiter de la restauration comme un moment privilégié de la journée où les besoins fondamentaux d'alimentation s'allient aux besoins plus spécifiques d'autonomie, de partage, de dialogue et d'appartenance
- Permettre aux enfants et au personnel éducatif de vivre l'autonomie responsable concernant le moment et le choix du repas de midi et de la collation
- Permettre aux enfants d'autoréguler leur rythme quotidien par rapport à leurs envies et possibilités

3. Description générale du système buffet

Avec ce système, le fonctionnement général du foyer pendant le temps de midi et pour la collation va changer considérablement par rapport au système actuel de restauration pratiqué dans les foyers. Il s'agit fondamentalement de promouvoir l'autonomie et l'autorégulation de l'enfant concernant son rythme et ses désirs en permettant aux enfants d'organiser leurs repas et collations de façon individuelle suivant leurs besoins et souhaits.

- Il y a une ou plusieurs **salles de restauration** (aussi bien pour le repas de midi que pour les collations), le nombre dépend du nombre total d'enfants.
 - Dans ces salles, la disposition des tables les unes par rapport aux autres

est importante ainsi que le nombre maximum d'enfants dans une salle. Le but est de créer une atmosphère agréable et conviviale.

- Dans les salles de restauration il y a également un buffet : Le prestataire livre les bacs ou les bains-marie. Une fois la livraison terminée et juste avant l'arrivée des enfants, le personnel s'occupe de mettre les différents composants du repas sur un buffet de façon appétissante. Ce sont également eux qui s'occupent du réapprovisionnement lorsque les plats et saladiers sont vides.
- Le menu du jour peut être affiché.
- Il y a plusieurs **salles fonction ou salles à thèmes** : anciennes salles de séjour organisées par fonction : mouvement, bricolage, technique, théâtre, musique, repos... Les enfants peuvent s'y rendre avant ou après le repas et réaliser des activités en relation avec la fonction de la salle.
- Les enfants peuvent manger selon leur propre **rythme individuel** : si un enfant n'a pas faim, il peut d'abord aller jouer ou se rendre dans une salle fonction et ensuite aller manger ; si un enfant finit son repas plus vite, il peut se lever de table et aller jouer ou réaliser des activités dans les salles fonction.
- Pour le repas de midi, chaque enfant est obligé de se rendre à la salle de restauration et de se servir à manger. Les enfants prennent leur assiette, couverts et verre au début du buffet et ensuite se servent eux-mêmes et vont s'installer à table pour déjeuner.
- Pour la collation du matin ou de l'après-midi, l'enfant n'est pas obligé de manger.

4. Les rôles des éducateurs

- Un éducateur assure le rôle du maître d'hôtel : situé à la porte du restaurant, il/elle coche sur la liste les enfants qui passent à la salle pour se restaurer. Il sera le gestionnaire des présences des enfants dans le bâtiment.
- L'éducateur dans la salle de restauration,
 - laisse chaque enfant passer devant les bains-marie et décider ce qu'il veut manger et les quantités qu'il veut manger.
 - reste attentif et réagit si un comportement excessif perdure dans le temps (refus de manger ou exagération ou mode alimentaire exclusif). Ces observations doivent être partagées avec les chargés de direction et l'équipe éducative lors des réunions hebdomadaires.
 - aide les enfants plus petits lors de la manipulation des denrées et des plats chauds.
 - mange à table avec les enfants et recherche activement le contact et le dialogue pour investir dans la relation.

- garde le rôle de modèle pour les enfants en respectant les repas servis.
- explique aux enfants les différents aliments en les nommant et encourage les enfants à goûter de nouveaux plats.
- Les éducateurs des salles fonction assument le rôle d'encadrer les enfants qui fréquentent chaque salle pour réaliser l'une ou l'autre activité.

5. Respect des règles d'hygiène lors du service à table et pendant les repas

La réception du repas et de la collation est faite par le réceptionniste en présence du personnel du prestataire en respectant le cahier des charges de la restauration collective.

5.1. Repas de midi

- Respect de la chaîne du froid :
 - les entrées et les desserts sont présentés dans des saladiers sur le buffet sur les plaques eutectiques recouvertes d'un linge (les plaques eutectiques se trouvent dans les bacs du prestataire à la livraison).
- Respect de la chaîne du chaud :
 - les plats chauds sont mis dans les bains-marie électriques appartenant au foyer ou laissés dans les chariots bains-marie (pour les foyers ayant la cuisine sur place)
 - une marmite à potage est prévue, le cas échéant, sur le buffet.

5.2. Collation

- Respect de la chaîne du froid :
 - Les aliments nécessitant la chaîne du froid sont sortis au dernier moment du réfrigérateur en quantité adaptée

5.3. Hygiène du personnel

Le personnel

- Se lave les mains
 - avant la manipulation des aliments
 - après chaque passage aux toilettes
 - après s'être mouché, avoir toussé, éternué, fumé
 - **régulièrement au cours de la journée**
- Evite de porter des bijoux (y compris l'alliance).
- Attache les cheveux longs au moment de la distribution des repas et lors d'une activité cuisine avec les enfants.

Les blessures aux mains sont protégées par des pansements propres et étanches et, le cas échéant, par des gants jetables.

Les comportements à éviter

- Mâcher du chewing-gum
- Souffler sur un plat pour le refroidir
- Tousser, éternuer au-dessus des plats
- Goûter un plat avec les doigts
- Servir quelque chose qui est tombé par terre

5.4. Hygiène des enfants

Les enfants se lavent les mains

- avant chaque repas
- avant le service des repas à table
- après chaque passage aux toilettes
- après s'être mouché, avoir toussé, éternué

Les blessures aux mains sont protégées par des pansements propres et étanches et, le cas échéant, par des gants jetables.

Les comportements à éviter

- Tousser, éternuer au-dessus des préparations
- Goûter un plat avec les doigts
- Manger quelque chose qui est tombé par terre

6. Calendrier souhaité du projet

- Année scolaire 2015-2016 : projet pilote au FS Cents
- Années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 : mise en œuvre dans tous les foyers scolaires de la Ville de Luxembourg

7. Ressources humaines

Des ressources humaines supplémentaires ne seront pas nécessaires.

8. Ressources budgétaires

Suite à l'expérience du foyer Cents, nous calculons qu'un budget de € 400 par salle pour les adapter aux nouvelles fonctionnalités devrait être suffisant.

Nous comptons approximativement 150 salles dans le réseau, cela ferait un total de € 60.000 de l'article budgétaire « premier équipement » à prévoir pour le budget 2017.

Les frais de restauration restent similaires, les firmes de restauration sont d'accord pour s'adapter au nouveau système et les quantités d'aliments ou le nombre de menus ne changent pas.

9. Evaluation du projet

- Une évaluation continue de la préparation, de la phase d'essai et de la mise en œuvre définitive est souhaitée dans tous les foyers.
- Une communication continue sur l'évaluation de la mise en œuvre avec les diététiciennes et les responsables du service est nécessaire.
- Des formations à l'attention du personnel peuvent être organisées
- Le CE sera informée de l'évolution du projet dans le service
- Le projet devra être évalué dans chaque foyer au niveau :
 - de l'organisation, du fonctionnement, des objectifs
 - du rythme des repas
 - de la composition du repas de midi, de la collation du matin et de l'après-midi et de la quantité des aliments servis.

10. Conclusion : Pourquoi ce système est à adopter dans les foyers scolaires ?

Indépendamment du fait que le système est hautement recommandé par la loi du 24 avril 2016 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et qu'il est repris dans le concept pédagogique du service qui sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2016-2017, il s'agit d'un système qui offre un certain nombre d'avantages :

- Respect du rythme individuel de l'enfant du fait qu'il a plus de temps libre
- Respect des habitudes alimentaires des enfants, du fait qu'ils ont le choix
- Respect des sensations de faim et de satiété des enfants
- L'enfant apprend qu'il est responsable de ses choix et qu'il doit toujours penser à ses obligations (p.ex. informer le responsable pour un changement de place).
- Le moment du repas devient un moment privilégié et très agréable pour les enfants

Chaque foyer doit adapter le système à ses caractéristiques et à sa propre situation en tenant compte par exemple du nombre d'enfants inscrits, de la disponibilité des salles, des aménagements extérieurs.

Une fois en place, il doit rester ouvert et flexible et s'adapter aux nouvelles situations en cas de besoin.

Une bonne communication entre le personnel éducatif, les chargés de direction, les responsables du service et les diététiciennes est indispensable.

Afin de se doter de toute possibilité de réussite, une organisation minutieuse doit être réalisée avec l'équipe éducative du foyer scolaire en amont, afin que tout le personnel puisse intégrer les objectifs et la stratégie du système et puisse contribuer à la mise

en œuvre. Une période d'essai, pendant par exemple, un foyer vacances, aiderait le personnel à comprendre bien le système, à prévoir des situations compliquées et à trouver des solutions à des possibles soucis avec un nombre réduit d'enfants sur place.

Bibliographie

- « A table ! L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais ». Service National de la Jeunesse, Arcus
- Arbeitspapier „Leitlinien zur non-formalen Bildung im Kindes- und Jugendalter“, April 2013 (MIFA)
- « Freed um gesonden lessen » Jacqueline Delagardelle, Ministère de la Santé (2015)
- « Guide de bonnes pratiques pour une bonne hygiène alimentaire dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants » (EFJ, Ministère de la Santé, Ministère de la Famille) (2015)
- « La loi du 24 avril 2016 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse »

Annexe 3 : Fiches de travail



Fiche de travail 1 : Chapitre 4 – Approche professionnelle

Nos trois principales valeurs du foyer scolaire _____
pour l'année scolaire ____ / ____ sont :

1. _____.

2. _____.

3. _____.



Fiche de travail 2 : Chapitre 6 – Objectifs des foyers scolaires

Nos trois principaux objectifs du foyer scolaire _____
pour l'année scolaire ____ / ____ sont :

1. _____.

2. _____.

3. _____.



Fiche de travail 3 : Chapitre 8 – Méthodes de travail et activités méthodiques

Les principales méthodes du foyer Scolaire _____
pour l'année scolaire ____ / ____ sont :

[illegible]

Fiche de travail 4 : Chapitre 10 – Déroulement de la journée

Analyse actuelle du déroulement de la journée

Date : ____ / ____ / ____



Perspectives pour le déroulement des journées pour l'année scolaire ____ / ____

Plan d'application pour le nouveau déroulement de la journée

Fiche de travail 5 : Chapitre 11 – Collaboration dans et avec les foyers scolaires

Comment fonctionnons-nous en tant que foyer scolaire sur les plans suivants ?

1. Collaboration d'équipe

2. Direction coopérative



3. Interaction et communication
4. Rituels
5. Échange et collaboration avec d'autres foyers scolaires

Fiche de travail 6 : Chapitre 12 – Collaboration avec les parents

Comment voyons-nous notre collaboration avec les parents au sein du foyer scolaire
_____?



Fiche de travail 7 : Chapitre 13 – Collaboration avec l'école

Comment voyons-nous notre collaboration avec l'école pour l'année scolaire ____ / ____? (PEP, Comité d'école, etc.)



Fiche de travail 8 : Chapitre 14 – Collaboration avec des partenaires externes

Voici le réseau de partenaires externes du foyer scolaire _____.



Comment voyons-nous notre collaboration avec des partenaires externes ?



Fiche de travail 9 : Chapitre 15 – Développement de la qualité et perspectives

Les perspectives du foyer scolaire _____
pour l'année scolaire ____ / ____:

